

PS



Pour l'avenir  
de la jeunesse  
de notre pays...



© presmaster - Fotolia.com

“*Nous avons fait le choix  
de donner tous les moyens  
à l'école et à l'éducation.*”

François Hollande | 23 janvier 2013

**REFONDONS ENSEMBLE  
L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE**

# APRÈS DIX ANS DE CASSE PAR LA DROITE

-  **Suppression de 80 000 emplois en cinq ans.** Notre école primaire a aujourd'hui le plus faible taux d'encadrement en Europe
-  **Suppression de la formation initiale des enseignants** (tous les pays qui réussissent en matière d'éducation y ont consacré d'importants moyens)
-  **Accroissement des inégalités territoriales** avec la suppression progressive de la carte scolaire et le risque d'établissements ghettos
-  **Abandon des élèves les plus en difficulté** avec le démantèlement des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)
-  **Fragilisation du système d'orientation des élèves**
-  **Généralisation de la semaine de quatre jours unanimement** dénoncée comme contraire à l'intérêt des enfants
-  **Dénigrement systématique des enseignants** qui « ne pourront jamais remplacer le curé ou le pasteur » (Nicolas Sarkozy en décembre 2007) ou qui seraient juste bons en maternelle à « changer les couches » (Xavier Darcos en 2008)

**Bilan : un système éducatif qui n'a cessé de régresser dans toutes les évaluations internationales**

## PRIORITÉ À LA JEUNESSE ET À L'ÉDUCATION AVEC FRANÇOIS HOLLANDE

### Pour la revalorisation du métier d'enseignant



**Création de 60 000 postes** dans l'Éducation nationale d'ici 2017



Ouverture dès septembre 2013 des **Écoles supérieures du professorat et de l'éducation** pour la formation initiale et continue des enseignants et de tous les professionnels de l'éducation



**Rétablissement de l'année de stage pour les jeunes enseignants**



**Création des emplois d'avenir-professeurs** qui permettront d'ici 2015 à 18 000 étudiants boursiers se destinant à la carrière d'enseignant d'entrer progressivement dans le métier et de bénéficier d'une aide financière

### Les engagements de François Hollande

- > **Engagement n° 36** : « Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation. [...] Pour tous (les enseignants), je rétablirai une formation initiale digne de ce nom. »
- > **Engagement n° 37** : « Je ferai en sorte que les enfants de moins de trois ans puissent être accueillis en maternelle. [...] J'offrirai à tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique. »
- > **Engagement n° 38** : « Dans l'affectation des nouveaux personnels, ma priorité ira aux écoles maternelles et primaires. [...] Je reverrai les rythmes scolaires, qui n'ont aucun équivalent en Europe. »

# LA GAUCHE AGIT POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ENFANTS

« Refonder l'école de la République et refonder la République par l'école, c'est un seul et même mouvement »

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale



**Relance de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans**, outil essentiel de la lutte contre les inégalités à l'école



**Dispositif « plus de maîtres que de classes »** qui permettra de mettre en place de nouvelles organisations pédagogiques pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves



**Augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire** parce que les élèves et l'école ne doivent pas être victimes de la crise



**Plan d'éducation artistique et culturelle** pour tous les enfants



**Entrée de l'école dans l'ère du numérique** : de l'école primaire au lycée, **de nouvelles manières d'apprendre seront développées grâce au numérique**. Une formation moderne à l'utilisation d'outils numériques sera dispensée



**Lutte contre le décrochage scolaire** avec comme objectif de diviser par deux le nombre de jeunes sortant chaque année sans qualification du système éducatif (aujourd'hui 140 000)

## Réforme des rythmes scolaires : l'intérêt de l'enfant avant tout

« L'actuelle semaine de quatre jours est hautement préjudiciable à l'intérêt des enfants. »



Les écoliers français ont le plus faible nombre de jours d'école des 34 pays de l'OCDE (144 jours contre 187 en moyenne), tandis qu'avec six heures quotidiennes d'enseignement, ils ont les journées de classe les plus chargées. La situation est aujourd'hui intenable pour la réussite de nos enfants. Dans un rapport daté de 2010, l'Académie de médecine a confirmé ce diagnostic en montrant que la semaine de quatre jours était source de grande fatigue et de difficultés d'apprentissage, donc d'échec scolaire accru.

« Il n'est pas urgent d'agir, cette réforme peut attendre. »



L'équilibre des rythmes éducatifs est un facteur déterminant de la réussite ou de l'échec des enfants à l'école primaire. La réforme des rythmes doit donc s'inscrire pleinement dans la refondation de l'école en 2013.

« Cette réforme a été imposée sans concertation et sans souplesse d'application. »



Le dialogue a été mené pendant six mois par Vincent Peillon et tous les points de vue se sont exprimés. Par ailleurs, le cadre fixé par le gouvernement est souple et permet à la concertation locale de jouer pleinement son rôle avec l'élaboration des projets éducatifs territoriaux. Les collectivités territoriales, en lien avec la communauté éducative, peuvent ainsi choisir d'appliquer la réforme en 2013 ou en 2014, ou de retenir le mercredi ou le samedi matin. La durée est l'organisation de la journée d'enseignement pourront aussi être modulés, à condition que les projets pédagogiques soient de qualité.

« Les collectivités locales supporteront seules le coût de la réforme. »



Le gouvernement a créé un fonds spécifique de 250 millions d'euros pour accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la réforme. Toutes les communes qui l'appliqueront en 2013 sont éligibles (50 euros forfaitaires par élève) et un effort particulier sera consenti en faveur des communes urbaines et rurales les plus en difficulté (40 euros supplémentaires par élève).



# Une école juste pour tous et exigeante pour chacun



## Réinvestir dans les moyens humains

- Création de 60 000 postes dont 54 000 pour le ministère de l'Éducation nationale
- Réforme de la formation initiale des enseignants, création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Création des emplois d'avenir professeur
- Renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant



## Favoriser la réussite de tous dans le second degré

- Rénovation du collège unique
- Renforcement du service public de l'orientation
- Valorisation de l'enseignement professionnel et réforme de la carte des formations professionnelles initiales
- Évolution et rééquilibrage des filières du lycée d'enseignement général et technologique



## Donner la priorité à l'école primaire

- Rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- Réforme des rythmes scolaires
- Redéfinition des missions de l'école maternelle et développement de l'accueil des moins de trois ans
- Mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »



## Faire entrer l'école dans l'ère du numérique

- Création d'un service public de l'enseignement numérique
- Mise en place d'une éducation au numérique
- Formation des personnels au et par le numérique
- Développement de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous



## Améliorer le climat scolaire

- Prévention et lutte contre les violences scolaires : mise en place des assistants de prévention et de sécurité, installation de la délégation ministérielle de prévention
- Redynamisation des instances consultatives et de la vie associative des écoles et établissements



## Faire évoluer le contenu des enseignements, leur organisation et leur évaluation

- Redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, création d'un Conseil supérieur des programmes
- Nouveaux contenus d'enseignement : enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, langue vivante dès le CP
- Évolution des modalités d'évaluation et de notation
- Amélioration de la progressivité des apprentissages : réorganisation des cycles, réduction du nombre de redoublements, transition école-collège



## Renforcer les politiques de réussite éducative

- Refondation de l'éducation prioritaire
- Aide aux élèves en difficulté
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Accueil des élèves en situation de handicap

### Le PS vous propose de devenir un acteur du changement.

Pour participer aux débats et soutenir le mouvement, rejoignez le PS.

- Je soutiens le changement, j'adhère au PS
- Je souhaite prendre contact avec les socialistes
- Je verse.....euros pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS)
- Selon les dispositions de la loi du 9 janvier 1995, ces sommes seront soumises à réduction d'impôt.

[parti-socialiste.fr/adherer](http://parti-socialiste.fr/adherer)

Renvoyer ce coupon à Parti socialiste 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....

Prénom .....

Email .....

Tél .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....